

CERCLE
DES
ARMES
DE
CALAIS
ESCRIME



23&24
NOVEMBRE
2024

EPREUVE NATIONALE 2
FLEURET
M20

CALAIS

Salle de sport Pierre
de Coubertin

Entrée gratuite



 CALAIS.

ESCRIME
HAUTS-DE-
FRANCE 

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME 

EPREUVE NATIONALE 2 - M20 FLEURET

DAMES et HOMMES

- Date** 23 et 24 novembre 2024
- Lieu** Salle de sport Pierre de Coubertin – 320 boulevard du 8 Mai – 62100 CALAIS
Coordonnées GPS : Latitude : 50.95353 Longitude : 1.83656
- Correspondant** M. Cédric CRUSSARD – président – 06.32.24.37.96
calaisescrime@gmail.com

Inscriptions Engagements

Le **mercredi 13 novembre 2024** (23H59 dernier délai) est fixé comme date limite d'engagement.

Ils seront effectués exclusivement par les clubs, en ligne sur le site de la FFE
<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

Pour les étrangers, les inscriptions se feront par mail : calaisescrime@gmail.com
(présentation de la licence à la table d'inscription)

Droit d'engagement de **20 €** par tireur.



A payer **obligatoirement** avant le **22 novembre 2024**
en ligne via la plateforme Helloasso avec le lien suivant ou via le QR code
<https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-calais/evenements/epreuve-nationale-fleuret-m20-calais-23-24-novembre-2024>

Aucun tireur ne sera admis sur les pistes sans avoir payé son engagement

En cas d'engagement hors délai, le montant sera de 100 €.
Toute demande d'engagement hors délai, après publication des poules ne pourra en aucun cas être pris en compte

En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur



Horaires

	Samedi 23 novembre 2024 <i>ouverture de la salle à 10h00</i>			Dimanche 24 novembre 2024 <i>ouverture de la salle à 6h30</i>		
	Appel	Scratch	Début	Appel	Scratch	Début
Hommes	12h30	13h30	14h00	7h00	7h30	8h00
Dames				7h00	7h30	8h00

Suivi de la compétition

Les poules seront publiées la veille des épreuves sur le site Engarde
<https://engarde-service.com/>



Diffusion en streaming sur le site YouTube
<https://www.youtube.com/@calaisescrime9006/streams>

Arbitrage

1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, dames et hommes confondus.

Les arbitres sont convoqués pour les 2 jours et restent à la disposition de l'organisateur

Pointage des arbitres :
- samedi avant 13h00
- dimanche avant 7h15

Récompenses

Les 4 finalistes dames et hommes seront récompensés.

Bons d'achat auprès de notre partenaire PLANETE ESCRIME agence Nord : 1^{er} : 200 € - 2^{ème} : 100 € - 3^{ème} : 50 €

Formules

Conformes au règlement sportif et cahier des charges de la FFE

Epreuve nationale **DAMES** M20 (sur 1 jour) :

- Formule :
 - 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminées
 - Tableau d'élimination directe, sans repêchage.

Epreuve nationale **HOMMES** M20 :

- Formule de l'épreuve qualificative :
 - 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminés,
 - 34 tireurs qualifiés pour l'épreuve nationale à l'issue des poules, pour compléter à hauteur de 98 tireurs,
 - Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireurs

- Mode de sélection pour l'épreuve nationale : 98 tireurs répartis comme suit
 - Les 34 tireurs qualifiés à l'issue des poules de l'épreuve qualificative,
 - Les 64 tireurs qualifiés par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative
- Formule de l'épreuve nationale :
 - Tour de poules à 7, avec décalage par club, avec 88 qualifiés,
 - Tableau d'élimination directe, sans repêchage,
 - Les tireurs issus de l'épreuve qualificative sont classés dans les poules selon les résultats de cette dernière
 - Un tireur issu de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classé à la dernière place du classement de l'épreuve nationale.

Constitution du classement initial :

Pour les épreuves nationales, le classement d'entrée pour la constitution de la première phase de la compétition (poules, ou tableaux d'élimination directe le cas échéant) est le suivant :

- Les tireur(se)s figurant dans les 64 premier(ère)s du classement FIE ou CEE actualisé la veille de la compétition,
- Les tireur(se)s suivant(e)s sont classé(e)s dans l'ordre du classement national actualisé la veille de la compétition,
- Un(e) tireur(se) non classé(e) au classement national se verra attribuer un numéro de série correspondant à celui de la dernière place du classement national +1.

Licence

Le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du DT, sous peine ne pouvoir prendre part à l'épreuve.

Règlement

Cf. cahier des charges FFE

Equipements Sécurité

Les équipements devront être aux normes FFE (cf règlement FFE)

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Ne sont autorisées, en bout de piste, que les surhousses.

Accès aux pistes

Outre les tireurs, l'accès aux pistes sera autorisé au comité organisateur, aux arbitres et aux maîtres d'armes

Directoire Technique

Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement de la FFE

Restauration

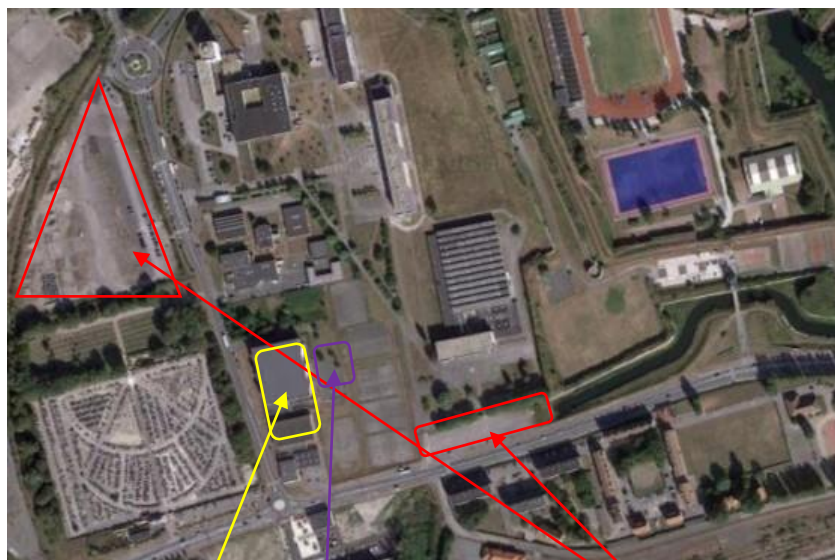
Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition.
Paiement CB accepté.



Equipementier Un stand PLANETE ESCRIME sera présent toute la durée de la compétition.
Contact PLANETE ESCRIME agence Nord : Laurent BOCQUET :
06.72.70.83.11 - laurent.b62@gmail.com

Accès Voiture : autoroute A16 et A26
Train : gare TVG Calais-Fréthun ou gare Calais-Ville
Bus : lignes 4 et 7

Stationnement



Salle de compétition

Parking réservé
aux bénévoles

Parkings

**Nos
partenaires**

